TCF pour l'accès à la nationalité française

Nouveau format - avril 2020

jusqu'au 31 janvier 2020

Si vous déposez votre dossier à la préfecture **avant le 01 avril 2020**

Épreuves obligatoires

- Compréhension orale ..... 25 mn
- Expression orale ..... 12 mn

Durée de l'examen

0 h 37 mn

Niveau demandé

Niveau global B1 : Atteint

calcul sur 2 compétences

Les attestations à 2 épreuves ne seront plus acceptées par les préfectures à partir du 01 avril 2020. Les personnes qui ne sont pas dispensées de test linguistique et qui ont un rendez-vous après cette date doivent s'inscrire à un TCF évaluant les quatre compétences demandées par le ministère.

Déclinaisons du TCF reconnues par le Ministère proposant les **4 compétences**

- TCF tout public
- TCF Carte de résident
- TCF Canada
- TCF Québec

Niveau minimum exigé pour **chacune des quatre épreuves** : B1

à partir du 01 avril 2020

Épreuves obligatoires

- Compréhension orale ..... 25 mn
- compréhension écrite .... 45 mn
- Expression écrite ..... 30 mn
- Expression orale ..... 10 mn

Durée de l'examen

1 h 50 mn

Niveau demandé

Niveau global B1 : Atteint

calcul sur 4 compétences

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

https://www.ciep.fr/tcf-anf

FRANCE EDUCATION INTERNATIONAL

Le nouveau nom du Centre international d'études pédagogiques (CIEP)